

## 1. GRADE, METIER, EMPLOI

<b>Grade</b>	Infirmier
<b>Emploi</b>	Infirmier
<b>Métier</b>	Infirmier
<b>% temps</b>	100 %

## 2. AFFECTATION

<b>Pôle</b>	Pôle UH ADIS
<b>Structure interne (CR - Code et Libellé)</b>	Z59 UN fondamentale IMIND 0211
<b>Unité fonctionnelle (Code et Libellé)</b>	2367 - Personnel de nuit HU ADIS

## 3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'Infirmier de nuit du pôle HU ADIS est placé sous l'autorité hiérarchique directe du cadre de santé du bureau de coordination de NUIT qui coordonne les soins et l'activité de l'unité, et sous l'autorité du Cadre supérieur de santé et du Coordonnateur Général des soins.

## 4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

Temps de travail : 32h30

Amplitude horaire : 12h (soit 19h/7h soit 20h/8h)

En fonction des besoins et à la demande de l'encadrement, l'agent sera amené à effectuer des remplacements dans le pôle et si besoin dans l'institution. Congés pris en concertation avec l'ensemble des membres des équipes afin de maintenir la continuité du travail et après validation par le responsable.

## 5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le pôle Hospitalo-Universitaire ADIS (Autisme et Déficiences IntellectuelleS) est constitué de :

- L'unité UN ADO de 10 lits d'hospitalisation plus un lit de polysomnographie. Les patients accueillis sont des jeunes adultes atteints de troubles du neuro-développement associés à une déficience intellectuelle. La plupart d'entre eux n'ont pas accès au langage verbal.
- Un plateau ambulatoire pour ce type de prise en charge
- Deux équipes mobiles : ADO-ADIS (06-16ans) ; adultes et vieillissement (16 ans et +)

Le CRM-R-Génopsy pour le diagnostic et l'évaluation des besoins des personnes porteuses d'une affection génétique à expression psychiatrique.

Par ailleurs le pôle HU ADIS, regroupe aussi 2 structures internes médico-sociales : La MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) Maurice BEAUJARD et le SESSAD, les PASSEMENTIERS.



## 6. DEFINITION ET MISSIONS GENERALES DE LA FONCTION

- L'infirmier s'inscrit et travaille en étroite collaboration dans une équipe pluri professionnelle
  - L'infirmier réalise, dans le respect des règles professionnelles, des soins préventifs, curatifs ou palliatifs de nature technique, relationnelle, sensorielle, communicationnelle ou éducative en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques
  - Son action vise à maintenir et promouvoir la santé et l'autonomie de la personne dans ses composantes psychique, physique, physiologique, sociale et culturelle
  - Les soins infirmiers sont dispensés soit sur prescription médicale, soit dans le cadre de son rôle propre
- L'infirmier participe également à des actions de formation, d'encadrement des étudiants, de prévention et d'éducation à la santé et de recherche en soins infirmiers

## 7. ACTIVITES PRINCIPALES

- Participe à l'accueil du patient en proposant un environnement sécurisant et apaisant
- Evalue les besoins du patient
- Recueille des données cliniques et les informations utiles à l'élaboration du projet de soins
- Analyse les données cliniques et définit des objectifs de soins
- Dispense les soins de nature technique, relationnelle, sensorielle, communicationnelle ou éducative en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques
- Dispense les traitements selon la prescription médicale et les règles institutionnelles
- Veille au confort psychique et physique des usagers tout au long de l'hospitalisation
- Réalise des entretiens infirmiers selon les besoins du patient
- Participe aux entretiens médico-infirmiers : apporte sa connaissance du patient, utilise le contenu de l'entretien pour réajuster la prise en charge
- Etablit une relation d'aide
- Est garant du respect du cadre de soins défini par le médecin
- Evalue les soins en vue de réajustements éventuels
- Propose en pleine initiative des évolutions dans l'environnement proche et la prise en charge des patients hospitalisés
- Organise son activité et anticipe ses fluctuations
- Identifie l'urgence et met en œuvre les moyens nécessaires pour y faire face
- Gère les situations de crise, d'agitation et de violence
- Utilise le dossier de soins informatisé et les supports annexes
- Consulte régulièrement sa messagerie électronique professionnelle
- Transmet à l'ensemble de l'équipe ses observations
- Connait et met en pratique les procédures et protocoles institutionnels
- Participe au dispositif de Protection du Travailleur Isolé (PTI : violence et détresse vitale)
- Encadre et participe à l'évaluation des étudiants

## 8. ACTIVITES SPECIFIQUES

- Savoir sécuriser une unité de soins la nuit :
- Organise son poste de travail de manière efficiente afin d'instaurer un sentiment de sécurité et de confiance dans l'unité de soins
  - Relèves en début et en fin de poste
  - Tour commun avec l'équipe de jour
  - Utilisation du PTI
  - Travail en binôme



- Savoir faire
  - réassurance auprès des personnes hospitalisées
  - intervenir sur les situations d'urgence
- Connaître les procédures et protocoles en application sur le CHV et prendre en compte leurs évolutions
- Savoir prendre tous les relais nécessaires des collègues de jour pour garantir la continuité des soins
- Identifier et évaluer des besoins physiques, physiologiques, psychologiques, sensoriels et communicationnels des personnes hospitalisées en lien avec l'équipe pluri professionnelle de jour.
- Se tenir informer des prises en soins sur CORTEXTE et de leur évolution
- S'investir dans la coordination jour/nuite notamment par des transmissions orales et écrites, explicites, factuelles et précises
- Intervenir à la MAS (Maison d'Accueil Spécialisé) sur sollicitation de l'encadrement du Bureau de Coordination en cas de besoin spécifique et/ou d'urgence.

## **9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES**

- Assiduité et Ponctualité
- Sens de l'observation et de l'écoute
- Avoir une approche positive sur la gestion des comportements dévifs
- Etre sensibilisé aux soins sensoriels et à l'adaptation de sa communication
- Apprécier le travail en équipe pluri-professionnelle
- Pouvoir s'inscrire comme partenaire du soin dans différentes activités
- Respect des projets de soins et des décisions
- Sens des responsabilités
- Faire preuve d'autonomie, de disponibilité, de réactivité et d'adaptabilité
- Curiosité intellectuelle

### **9.1. Formation**

- Diplôme d'Etat Infirmier(e)
- Diplôme d'Infirmier(e) de Secteur Psychiatrique

### **9.2. Expérience professionnelle**

- Capacité de réflexion
- Capacité à contenir l'angoisse, l'anxiété, l'agitation
- Capacité d'auto-évaluation et de réajustement de sa pratique

### **9.3. Connaissances spécifiques attendues**

- Capacités d'analyse et d'élaboration théorique à partir de l'observation des comportements et de l'écoute du patient et de son entourage
- Connaissance des règles d'ergonomie et de manutention des patients
- Connaissance de la législation sur les hospitalisations en psychiatrie
- Connaissance et respect des règles et devoirs des agents de la Fonction Publique Hospitalière
- Pratique de l'informatique
- Permis B souhaité



**PROFIL DE POSTE - INFIRMIER DE NUIT - ADIS -  
UN-ADO**

**PRP-GRH-0816**

Version 02

Date de validation :

01/03/2026

**CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT**

**Pôle Emetteur**

Pôle de nuit

**Modifications apportées par la nouvelle version**

Mise à la charte graphique

<b>Rédaction</b>	<b>Vérification</b>	<b>Validation</b>
C. BOUCHET Cadre supérieure de Santé	E. BLONDELLE CSS FF Chargée du développement RH	P.H Ducharme Coordonnateur Générale des soins